

{ Formations Droit Social / Travail }



« Nous vous aidons à actualiser vos compétences et à prévenir les litiges... »

Renseignements:
www.alveaformation-ifac.com



Sommaire

Droit du travail / Social

- 1 Le contrat de travail
- 2 La rupture du contrat de travail (Licenciement)
- 3 Votre convention Collective
- 4 Syndicat et Droit
- 5 Procédure prud'homale

6 Formations sur mesure

Dans le cadre de ses formations, ALVEA Formation vous propose différentes options afin de mieux répondre à vos besoins :

- **Des « FORMATIONS INTER » (génériques) :**

Cette option permet à un ou plusieurs salariés de diverses entreprises, de participer à une même formation dans nos locaux.

- **Des « FORMATIONS INTRA » (personnalisées) :**

Nous nous engageons à assurer une formation à votre personnel uniquement, dans vos locaux et selon vos modalités.

- **Des « FORMATIONS INDIVIDUALISÉES »**

Vous bénéficiez des formations en tête à tête avec un formateur spécialisé, selon vos dates, en centre ou dans vos locaux .

- **Un « SUIVI PERSONNALISÉ » (optionnel) :**

Nous vous accompagnons dans vos activités à l'occasion de «3 rdv annuels, au cours desquels nous vous conseillons dans la mise en oeuvre des principes acquis au cours de la formation suivie.



Les contrats de travail

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise
- ⇒ Salariés
- ⇒ DRH

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la réglementation du droit du travail.
- ⇒ Identifier les obligations légales de l'employeur.
- ⇒ Sécuriser les contrats de travail.

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les notions de bases en droit du travail ?
Réglementation – Principes directeurs
- ⇒ Quels sont les types de contrats de travail ?
CDI – CDD – Contrats aidés – Contrat d'intérim
- ⇒ Quelles sont les règles et formalités de l'embauche ?
Appel d'offre – Entretien – Fiche de poste
- ⇒ Comment conclure un contrat de travail ?
Rédaction- contenu (clauses usuelles)
- ⇒ Comment modifier un contrat de travail ?
Avenant – Formalisme – A acceptation ou refus du salarié
- ⇒ Quels sont les risques liés à l'exécution du contrat de travail ?
Requalification – Sanctions du non respect de la réglementation (sécurité...)

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Rupture du contrat de travail

Le licenciement

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise

⇒ Salariés

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation du droit du travail.

⇒ Identifier les obligations légales de l'employeur.

⇒ Sécuriser la gestion salariale de l'entreprise.

⇒ Prévenir les litiges employeurs/salariés

Contenu :

⇒ Quelles sont les notions de bases en droit du travail ?

Réglementation – Principes directeurs

⇒ Quels sont les types de rupture du contrat de travail ?

Démission – Licenciement – Retraite – Cessation d'activité

⇒ Quelles sont les règles légales des licenciements ?

Licenciement pour faute – Économique – Conventionnel

⇒ Comment rédiger une transaction conventionnelle de départ volontaire ?

Contenu – Montant des indemnités

⇒ Quelles sont les sanctions liées au non respect des règles de licenciement ?

Requalification – Responsabilités - Indemnités

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Votre Convention Collective

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise
- ⇒ Salariés
- ⇒ DRH

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser le contenu de votre Convention collective.
- ⇒ Situer les apports de votre Convention collective (droits et obligations nouveaux).
- ⇒ Professionnaliser votre activité.

Contenu :

- ⇒ Notions de bases en droit du travail.
- ⇒ Le contexte relatif à l'adoption de votre Convention Collective (historique, partenaires)
- ⇒ Les droits et obligation de l'employeur et du salarié.
- ⇒ Les apports de votre Convention Collective.
- ⇒ Comparatif Code du travail / Convention Collective.
- ⇒ Le contrat travail (conclusion, suspension et rupture).
- ⇒ La classification du salarié / le salaire / la prévoyance.
- ⇒ Le temps de travail / les congés.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants

⇒ Salariés – Délégué syndical – Délégués du personnel – Représentants du CE

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation syndicale.

⇒ Identifier les droits et obligations de l'employeur et du syndiqué.

⇒ Prévenir les risques de conflits.

Contenu :

⇒ **Quelles sont les notions de bases du droit du syndical ?**

Liberté syndicale – Liberté d'adhésion – Liberté de constitution

⇒ **Comment distinguer les organes du syndicat dans l'entreprise ?**

La section syndicale – Le délégué syndical – Le représentant syndical

⇒ **Quels sont les modes de désignations au sein des syndicats ?**

Élections – Désignations - Nominations

⇒ **Quels sont les droits et obligation de l'employeur et du syndiqué ?**

Moyens matériels – Crédit d'heures – Protection contre le licenciement

⇒ **Quelles sont les modalités d'exercice du droit de grève ?**

Préavis – Responsabilités encourues – Effet sur le contrat de travail.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Procédure prud'homale

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants

⇒ Salariés – Délégué syndical – Délégués du personnel – Représentants du CE

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser les règles du procès prud'homal.

⇒ Identifier l'organisation des juridictions prud'homales.

⇒ Gérer les conflits au sein de l'entreprise..

Contenu :

⇒ Quels sont les principes généraux de la procédure prud'homale ?

Débats contradictoires – Saisine – Procédure orale – Comparution

⇒ Comment s'organisent les compétences du Conseil des Prud'hommes ?

Compétences territoriales – Compétence matérielles – Prescription

⇒ Quelles sont les différentes étapes de la procédure ?

La conciliation – Le jugement (auditions, délibéré...)

⇒ Quels sont les voies de recours ?

Contredit – Appel – Cassation

⇒ Comment s'organise la procédure d'urgence ?

Principe du référé – Pouvoirs du juge des référés

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Formations sur mesure...

Domaine :

⇒ Droit.

Public concerné :

⇒ Personnes publiques

⇒ Personnes privée

⇒ Tout public

Objectifs :

⇒ Répondre aux besoins d'un secteur d'activité.

⇒ Améliorer un savoir-faire.

⇒ Sensibiliser aux risques de la profession.

Contenu : .

Notre équipe d'experts, composée d'avocats, de juristes et d'enseignants universitaires, vous propose d'intervenir dans les domaines juridiques inhérents à votre activité.

Notre démarche poursuit l'objectif de répondre au mieux à vos besoins afin d'actualiser, d'optimiser et de sécuriser vos compétences professionnelles ou celles de vos salariés.

Nous restons à votre écoute, afin de diagnostiquer vos besoins et monter ensemble votre programme de formation.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ Selon la demande.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Adresse : 8 rue Chaptal – Bâtiment 1 B
34 000 MONTPELLIER

Téléphone: 06 22 09 78 49

Fax:: 04.67.10.77.78

Mail : contact@alveaformation-ifac.com

Site web: www.alveaformation-ifac.com